

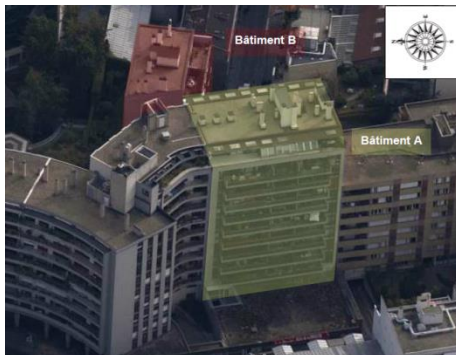
## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

23/02/2015

### Copropriété Beccaria : un projet de rénovation ambitieux et un groupement d'acteurs innovant

Isolation par l'extérieur des façades, des pignons et des toitures terrasses, remplacement des fenêtres et portes fenêtres en simple vitrage, isolation des réseaux de distribution de chauffage et d'eau chaude sanitaire...la copropriété du 24 rue Beccaria envisage des travaux ambitieux pour 2016 permettant l'atteinte du niveau de performance du label BBC « Effinergie Rénovation ». Accompagné par l'Agence Parisienne du Climat (APC) depuis 2012, le conseil syndical se lance dans la préparation des travaux en signant le 9 février dernier un contrat de maîtrise d'œuvre avec la SEM Energies POSIT'IF, mandataire d'un groupement associant l'atelier d'architectes Spaletti-Dayot et le bureau d'études thermiques Sénova.

### L'APC tiers de confiance tout au long du projet



© Alterea

La résidence Beccaria, construite en 1967, possède 68 logements et 2 locaux commerciaux, 2 bâtiments, et un système de chauffage collectif au fioul. L'immeuble n'a pas subi de travaux depuis 20 ans et le coût du chauffage et de l'eau chaude sanitaire représente aujourd'hui 50% des charges de copropriété. Le syndic de la copropriété Beccaria fait donc la démarche de contacter l'APC en vue d'effectuer premièrement un changement de chaudière.

Suite aux conseils de l'APC et à la motivation de toutes les parties prenantes, la copropriété a profité d'un ravalement de façade, pour se lancer dans un **projet de rénovation globale**. Beccaria envisage actuellement un **scénario de travaux** qui lui permettrait de viser le

**niveau de performance du label BBC « Effinergie Rénovation »** (objectif requis de consommation après travaux : 104 kWh/m<sup>2</sup>/an).

L'APC a été présente durant toute la maturation du projet. En effet, le conseil syndical de Beccaria a participé à plusieurs rendez-vous organisés par l'Agence, qui lui ont permis de repérer des **bonnes pratiques** et d'avoir des **retours d'expériences** sur d'autres projets de rénovation exemplaires. L'APC a de plus **sensibilisé les copropriétaires** tout au long du projet à travers des réunions d'information, afin d'obtenir le plus grand nombre d'adhérents au projet. Par ailleurs, Beccaria a compté avec le soutien de l'APC notamment pour l'analyse et la validation du **rapport d'audit énergétique**, la réalisation de l'**enquête sociale** et la **mise en contact avec les professionnels** nécessaires pour le bon déroulement du projet, plus particulièrement avec les Bureaux d'Études Thermiques et la maîtrise d'œuvre.

### Les habitants de la place du marché d'Aligre pionniers de la rénovation énergétique en copropriété

L'APC accompagne désormais la rénovation de 270 logements sur le marché d'Aligre. La rénovation de **Beccaria** (68 logements) fait suite à deux opérations exemplaires : la

rénovation de la copropriété **Fontaine d'Aligre** (110 logements) en 2011, et celle de la copropriété **Jardin d'Aligre** (92 logements) en 2012, aussi accompagnées par l'APC.

### Une phase d'étude et de travaux avec Energies POSIT'IF

Des travaux ambitieux et un travail d'ingénierie financière complexe demandaient des compétences spécifiques. Le conseil syndical a donc décidé d'engager une maîtrise d'œuvre, signée le 9 février dernier avec un groupement porté par la **Société d'Economie Mixte Energies POSIT'IF** et associant le savoir-faire de partenaires spécialistes de la rénovation énergétique en copropriété (l'atelier d'architectes Spaletti-Dayot et le bureau d'études thermiques Sénova). Ce « pool de compétences » assurera donc la **conception du projet**, la **définition des plans de financements individuels** (pour chaque copropriétaire : montage des dossiers de demande de subvention auprès de l'ANAH, Crédit d'Impôt Transition Énergétique, ...) **et collectif** (à l'échelle du syndicat de copropriété : AMI « Copro durable » ADEME-Région Ile-de-France, ...) **et le bon déroulement des travaux**. De plus, le projet de rénovation étant initié concomitamment aux débats parlementaires sur la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte, Energies POSIT'IF étudiera la faisabilité d'une solution innovante de « **tiers financement** » des travaux à la copropriété. Cette offre de financement proposée par Energies POSIT'IF consiste à avancer tout ou partie de l'investissement nécessaire à la réalisation des travaux de rénovation énergétique de telle sorte que le syndicat des copropriétaires rembourse le coût des travaux par un versement régulier dont le montant tient compte des économies d'énergie générées par les travaux.

### Les prochaines étapes

Le groupement travaille dès à présent sur le projet afin de présenter et faire voter les scénarios de travaux lors de la prochaine AG qui aura lieu en mai 2015, pour un début de chantier envisagé début 2016.

#### **En savoir plus sur l'Agence Parisienne du Climat**

L'Agence parisienne du Climat est une association multi-partenaire qui a vocation à accompagner la mise en oeuvre des objectifs du Plan Climat-Energie de Paris. Créée en 2011 par la Ville de Paris et membre du réseau Rénovation Info Service, elle délivre des informations, des conseils et accompagne gratuitement aussi bien les particuliers que les professionnels à tous les stades de leurs projets d'efficacité énergétique. Alliance locale des acteurs de l'énergie et du climat, elle fédère 85 acteurs publics et privés du territoire métropolitain pour accompagner la réflexion et l'action sur la transition énergétique.

Pour en savoir plus : <http://www.apc-paris.com/>

#### **En savoir plus sur la SEM Energies POSIT'IF**

Spécialiste de la rénovation énergétique des copropriétés et de son financement, la Société d'Economie Mixte Energies POSIT'IF a pour mission de faciliter l'accès des copropriétés franciliennes à des opérations de rénovation ambitieuses. Energies POSIT'IF propose en effet une offre de services coordonnés permettant un accompagnement global des copropriétés dans leur projet : audit, définition technique, montage juridique et financier, coordination des prestataires et garantie de performance post travaux. Opérateur d'initiative publique, Energies POSIT'IF compte pour actionnaires 14 collectivités franciliennes (dont la Région Ile-de-France, la Ville de Paris et le Conseil général du Val-de-Marne), 2 établissements financiers et est soutenue par l'Union Européenne. Pour en savoir plus : <http://www.energiespositif.fr>

**Contact presse :**

Paula Torrente - APC  
[paula.torrente@apc-paris.com](mailto:paula.torrente@apc-paris.com)  
01 58 51 90 22

Anabel Brujes – Energies POSIT'IF  
[anabel.brujes@energiespositif.fr](mailto:anabel.brujes@energiespositif.fr)  
01 83 65 36 47